Problèmes professionnels : (Congrès de Zurich 1946)

Autor(en): **B.G.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **35 (1947)**

Heft 724

PDF erstellt am: **28.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-266115

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Bibliothèque Publique et Universitaire Gve

10 FEV 1947

J. A.

8 FÉVRIER 1947 — GENEVE — TRENTE-CINQUIEME ANNÉE — No 724

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

Compte de Chèques postaux I. 943

FONDATRICE DU JOURNAL
Emilie GOURD
RÉDACTION
Mme WIBLÉ-GAILLARD, 10, rue des Granges
ADMINISTRATION ET ANNONCES
Mlle Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Organe officiel
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS
SUISSE 1 an Fr. 6.—
» 6 mois » 3.50
ETRANGER . » 8.—
Le numéro . . . » 0.25
Les abonnements partent de n'importe quelle date

ANNONCES
11 cent. le mm.
Largeur de la colonne : 70 mm.
Réductions p. annonces répétées

Allez votre chemin, tous ceux qui ont un but se rencontreront un jour au même point.

Tolstoï.

Problèmes professionnels

(Congrès de Zurich 1946)

Lectrice, ces lignes ne sont pas seulement destinées aux spécialistes, elles sont aussi pour toi! Quiconque a charge d'éducatrice doit réfléchir aux problèmes que l'on étudia cet automne, sur les bords de la Limmat. Ils s'inscrivent dans le prolongement des problèmes éducatifs. Comme on l'a vu dans l'article, si complet et suggestif de Mlle Waldvogel, il s'agissait, dans la section d'éducation, des questions que se pose la mère ou l'institutrice à l'égard des enfants *des deux sexes* qui lui sont confiés.

En revanche, *les problèmes de l'éducation féminine* ont surgi à la section profesionnelle. C'est là qu'on a défini les buts à atteindre ; une fois ces buts connus, l'instruction et l'éducation préalables s'ordonnent d'elles-mêmes, en fonction de ces buts.

Que manque-t-il, en effet, à la femme professionnelle actuelle ? Mlle *A. Perret (Lausanne)* dont l'activité est consacrée à orienter les jeunes, a répondu à cette question (*Le développement des qualités professionnelles*). Elle a constaté que, de nos jours, on s'efforce de donner une meilleure préparation à la jeune fille. Soit les autorités, soit les parents, ont mieux compris les nécessités de notre époque, l'obligation pour chacune de pouvoir gagner sa vie.

Le sentiment dont on s'inspire, durant cette préparation, est-il assez sérieux? Non, Trop souvent, on s'instruit en amateur; on présume que toute jeune fille se mariera et que, par conséquent, il est superflu de lui donner une spécialisation coûteuse et poussée. C'est pourquoi la main-d'œuvre féminine n'est pas assez spécialisée, généralement, et les patrons refusent, pour cette raison, d'élever les salaires féminins. Il faudrait ménager moins la peine, le temps et l'argent.

Dans de nombreux cas, une préparation poussée exigerait un stage à l'étranger, la connaissance de langues étrangères; est-il possible, après la longue fermeture des frontières, de s'en aller occuper un emploi au loin? *(Sylvia Lehmann, lic. rer. pol.: Les frontières s'ouvrent, l'inconnu nous attire)*. Pour le moment, il est encore très difficile d'obtenir le droit de travailler dans un autre pays. Il serait pourtant souhaitable que de telles difficultés s'aplanissent pour la formation de personnalités féminines largement ouvertes aux idées d'ailleurs.

Cependant, l'amélioration du statut professionnel féminin est, pour une grande part, entre les mains des femmes. Celles-ci détiennent, comme consommatrices, une puissance qu'elles ignorent souvent. C'est à démontrer cette vérité que tendaient l'exposition *Produzentin und Konsumentin* et la conférence de Mme le Dr *S. Preiswerk*. Les femmes sont, en réalité, maîtresses du marché, si elles réussissaient à s'entendre, elles pourraient défendre les conditions de travail et de salaires des productrices, en limitant leurs achats aux produits fabriqués dans des conditions équitables.

Ce moyen de pression, que les consommatrices exerceraient pas le bas, devrait être complété par un encouragement et un soutien financier. On ne voit guère de femmes chefs d'entreprises industrielles ou commerciales, parce qu'on ne leur confie pas de capitaux. Les femmes suisses qui disposent de fortunes plus ou moins importantes, ne sont pas assez au courant des affaires. *(Mme Dora Grob : La femme suisse et l'économie du pays)*. Elles remettent leur argent, pour le faire fructifier, à des intermédiaires masculins et s'effrayent à l'idée de le confier à telle ou telle femme capable pour créer une entreprise féminine. Elles s'effrayent parce qu'en effet, elles n'ont pas d'expérience en ce domaine et qu'elles agiraient à l'aveuglette. Il y a là une lacune de notre formation à combler.

Comment la loi protège-t-elle la femme exerçant une profession ? (Mme *M. Willfratt-Duby*, avocate). De la même manière qu'elle protège l'homme et cela est fort heureux ; travailleurs et travailleuses se trouvent sur un pied d'égalité. Il y a seulement des dispositions spéciales concernant les femmes, touchant les heures supplémentaires, le travail de nuit ou le dimanche, les futures mères, celles qui allaitent et les ouvrières à domicile.

Si les femmes avaient plus d'esprit de solidarité, elles se défendraient mieux *(Elisabeth Naegeli : Solidarité, association professionnelle)*. Mais, sur 570.000 femmes exerçant une profession, 100.000 seulement sont membres d'un groupement professionnel. On ne devrait pas songer seulement à améliorer égoïstement sa situation personnelle, il faudrait aussi s'entendre pour améliorer celle des autres, moins favorisées. Lorsqu'il s'agit de professions que pratiquent des hommes et des femmes, il peut y avoir des associations mixtes, cependant, la meilleure solution, semble-t-il, c'est de constituer une association de chaque sexe qui collaborent pour mener des actions communes.

Organisations cantonales et locales non comprises, il existe actuellement 24 organisations professionnelles féminines ; les professions non organisées sont très peu nombreu-

Hommage à quelques femmes d'action

Si vraiment nous désirons jouer,

Dans les démocraties, les mots deviennent un grave danger. Nous dépensons en paroles toutes nos énergies, nous utilisons ainsi la substance de nos émotions et nous gagnons de la sorte un sentiment satisfait mais trompeur d'accomplissement. Pourtant les mots sont des moyens et non des fins et ceux qui ne produisent pas de résultats sont comme les arbres qui ne portent pas de fruits.

Je pense qu'on a parlé suffisamment des gains de la femme dans la Charte des Nations Unies. Parlons moins, agissons davantage. Il n'y a en effet que rarement des femmes qui soient nommées aux postes importants de l'O.N.U.; de nouveau les femmes sont mises à l'écart et ne reçoivent pas un salaire égal à ceux de leurs collègues. Leur influence politique est beaucoup trop petite.

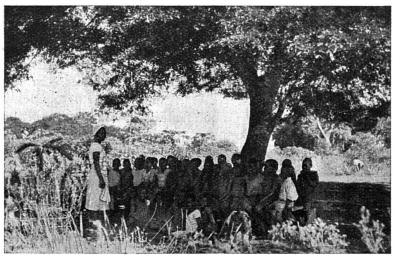
Tout cela a été dit maintes fois. Cependant, au risque d'être ennuyeuse, on est contraint de demander de nouveau: « Qu'attendons-nous? C'est pour une bonne part notre faute si nous en sommes là. Les êtres libres se libèrent eux-mêmes ».

C'est pourquoi, partout et n'importe où, agissez. Réclamez de votre gouvernement plus de nominations féminines aux charges politiques. Encouragez les femmes qualifiées à devenir candidates aux élections, et soutenez-les énergiquement. Combattez pour conserver le poste, pour gagner un salaire égal et obtenir de l'avancement. Tout ceci est beaucoup plus difficile que de se plaindre et de se répandre en vains souhaits, mais c'est infiniment plus nécessaire et profitable.

La Charte des Nations Unies a lancé la balle dans notre jeu. On a perdu assez de temps à sourire et à s'incliner. Renvoyons la balle maintenant et avec force si vraiment nous désirons jouer.

(adapté de Widening Horizons)

Natala Sumbane
institutrice indigène.



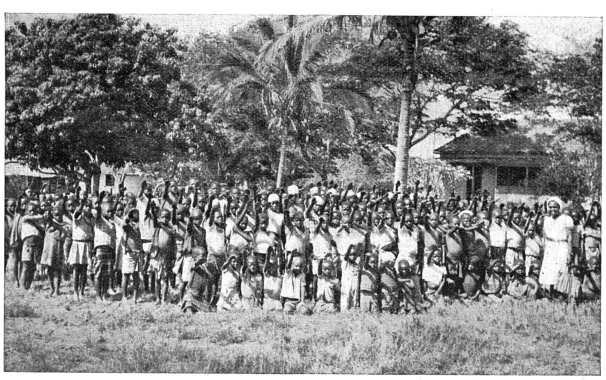
Une vocation, un exemple pour l'avenir.

Cliché M.S.A.S.

Pour ses collègues masculins, instituteurs comme elle, il n'y a pas de doute que Natala est un exemple. Les relations qu'ils entretiennent avec elle, les conduisent à une nouvelle considération du sexe féminin, à plus de compréhension envers leurs propres épouses.

Avec Natala apparaît le type nouveau qui sera celui de la femme indigène de demain. Elle accomplit une œuvre d'émancipation et elle y réussit sans troubler outre mesure le milieu indigène, sans heurter violemment la sensibilité masculine. On l'admet comme un guide sûr parce que, tout en étant à l'avant-garde, elle reste profondément noire, entièrement africaine, attachée à son pays et à son peuple.

(Mission suisse dans l'Afrique du Sud)



Natala et ses élèves

Cliché M.S.A.S.

Nous donnons ci-dessous quelques noms de femmes qui ont déjà répondu par leur activité spécialisée à l'appel du périodique américain Widening Horizons, *quelques noms que l'actualité a signalés, cette quinzaine, à notre rédaction et qui en représentent beaucoup d'autres. Oui, celles qui mettent leurs dons au service d'une science ou d'une fonction difficile ouvrent la voie aux autres et défendent le plus efficacement toutes les femmes. Sachons leur témoigner notre reconnaissance. Elles ont dépassé la zone des mots pour pénétrer dans la zone de l'action. Il nous est nécessaire que des disciples capables prennent exemple sur elles, c'est pourquoi nous sommes toujours heureuses de les présenter dans ce journal.* (Réd.).

Une femme de science professeur extraordinaire de l'Université.

Mlle Kitty Ponse, chargée de cours depuis plusieurs années, vient d'être nommée, par appel, professeur extraordinaire à la chaire d'endocrinologie générale et expérimentale, de la Faculté des Sciences à l'université de Genève.

Mlle Ponse a fait toutes ses études dans notre ville; après un stage à l'étranger, elle fut assistante du Professeur Guyénot, à Genève, chef de travaux, puis directeur-adjoint à la Station de zoologie expérimentale de Malagnou (Genève). Elle a constamment poursuivi des recherches dont l'importance est reconnue de tous les biologistes.

Nos vives félicitations!

Femme diplomate.

Le Chili vient de nommer une femme ministre plénipotentiaire aux Pays-Bas. Mme Vial de Senoret, la veuve de l'ambassadeur du Chili en Gde-Bretagne, est la première Chilienne qui obtient un poste aussi important dans la diplomatie de son pays.

(Schweizer Frauenblatt)

Une femme élue maire.

Mlle Marie Collet, née en 1885, à Corveissiat (Ain), institutrice en retraite, a été élue maire de Treffort (Ain), commune de 1400 habitants. Après avoir planté le traditionnel sapin devant la porte du domicile de la « mairesse », les jeunes, dont elle s'est toujours beaucoup occupée, l'ont nommée reine des sports.

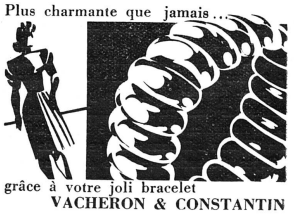
Les femmes dans les commissions.

La commission scolaire de Démoret, près d'Yverdon, a pris congé, le 10 janvier, de Mlle Emmeline Bovay, qui y siégeait depuis trente ans.

(Qui a écrit que les femmes ne savent pas durer, et que pour cela on doit leur refuser les droits civiques?)

AU PETIT CORDON BLEU
Cours permanents de cuisine française :
10 ou 12 leçons de 2 heures.
Autres cours : repassage, lingerie, raccommodage, vêtements d'enfants. Terrassière 32 - 1er étage.
Tram 12 : Arrêt Villereuse Tél. 4.39.30

Plus charmante que jamais...

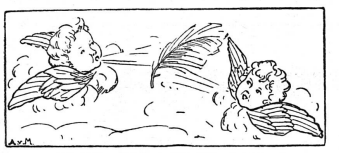


grâce à votre joli bracelet
VACHERON & CONSTANTIN

ses. Il est du devoir de chacune de s'associer aux autres pour le bien de la communauté; si les femmes n'unissent pas leurs forces, les grands problèmes humains ne trouveront pas de solution.

C'est d'ailleurs seulement par cette étroite union qu'elles obtiendront de réaliser les *Vœux de la Femme exerçant une profession (Mlle A. Martin)*. Ces vœux ont fait l'objet d'une étude approfondie de la Commission féminine pour la création d'occasions de travail. Celle-ci a rédigé une charte de huit articles ou principes fondamentaux que notre journal publiera incessamment et auxquels on pourra se référer lorsqu'il s'agira de maintenir ou de transformer le statut de la femme qui a un emploi rétribué. Il ne faut pas oublier que les femmes qui travaillent représentent, dans notre pays, une armée pacifique constituée, non seulement par les 570.000 professionnelles recensées, mais qui s'augmente d'une réserve de toutes celles, ignorées par la statistique, qui ont une occupation partielle rémunérée, et cette réserve porte le total à 878.400 environ. Si les femmes renonçaient à leur activité hors du foyer, comme le suggèrent volontiers nos économistes antiféministes, il faudrait, afin d'assurer la production normale de la Suisse, appeler tout un peuple de main-d'œuvre étrangère. Est-ce possible et souhaitable? Certes non. Par conséquent, chacun doit comprendre la nécessité du travail féminin et de la protection qui doit lui être accordée.

B. G.



DE-CI, DE-LA

Un bel anniversaire.

Mme Julia Schnetzler-Vincent, qui a présidé pendant de nombreuses années l'Union des femmes de Lausanne, une des fondatrices de l'Association cantonale du costume vaudois, a célébré, le 27 janvier, en parfaite santé, son 85me anniversaire.

Nous lui adressons nos vœux et toutes nos félicitations.

Les républiques sont ingrates.

Le Grand Conseil de Genève a refusé toute allocation de renchérissement aux fonctionnaires mariées à des fonctionnaires.



Impressions sur le village Pestalozzi

« Il y a de par le monde 180 millions d'enfants touchés par la guerre. Les orphelins *qui se chiffrent par millions, les* enfants adultérins *nés pendant l'occupation militaire (exemple : un prisonnier en Allemagne reçoit la nouvelle que sa femme vient de mettre au monde son 4me enfant. Comme il est prisonnier depuis plusieurs années vous devinez le drame. D'autre part, il apprend que tout prisonnier père de 4 enfants sera libéré. Il reconnaît donc cet enfant pour être libre. Vous imaginez quelle sera l'attitude et la situation de l'enfant), les enfants* délinquants, *les enfants* nazifiés, *les enfants* nazi *autrichiens et allemands, les enfants* malades, chétifs, estropiés, *les enfants* juifs *au sujet desquels tous les records d'horreurs ont été battus. Les misères provoquées par la guerre sont peut-être plus importantes dans l'ordre spirituel que dans l'ordre matériel. Nous devons être conscients que les enfants d'aujourd'hui seront les hommes de demain: sains ou malades, nos amis ou nos ennemis suivant ce que nous en ferons maintenant. Qu'a-t-on entrepris dans le domaine de la rééducation? Encore fort peu.*

« Il y a des millions d'enfants dont on ne s'occupe pas encore et ceci est une tragédie. Si nous autres éducateurs sommes optimistes c'est parce que nous savons qu'il est possible de réintégrer ces jeunes dans la société. Journellement nous constatons des résultats positifs, c'est pourquoi nous sommes optimistes, mais nous savons que c'est à condition de nous occuper de tous les enfants ».[1]

Ainsi parle le grand éducateur qu'est I. Pougatch, l'auteur de Charry *qu'ont lu et relu tous ceux qui s'intéressent à la jeunesse. Et il semble bien que le Village Pestalozzi soit une réponse constructive aux malheurs indicibles qui accablent un si grand nombre des enfants d'aujourd'hui. C'est un début, mais c'est un début prometteur et qui permet toutes les espérances.*

Situé sur un joli plateau (900 m.), orienté levant-midi, à 10 minutes au-dessus de Trogen dans le canton d'Appenzell, les chalets du village construits dans le style du pays, dominent de loin le lac de Constance. Le drapeau suisse claque au haut de son grand mât, on l'aperçoit de loin à la ronde. L'architecte (qui n'en est pas à son coup d'essai puisque c'est lui qui a construit le Paradis des enfants à l'Exposition Nationale de Zurich en 1939), l'architecte a cherché à faire simple, pratique, joli et, si tout n'est pas encore au point, on peut espérer des améliorations prochaines. Chaque « famille » dispose de deux petits chalets jumeaux, à un étage, réunis par un hall d'entrée. Nous avons visité les maisons des petits Français au nombre de deux ; il y a actuellement encore deux foyers de Polonais, en tout une soixantaine d'enfants, chaque maison étant prévue pour 16 enfants.

Les deux maisons des petits Français, situées près l'une de l'autre, collaborent de leur mieux. Ainsi l'une d'elles détient les salles d'école tandis que l'autre a la salle de musique où « papa », bon musicien, disciple d'Hermann Scherchen, a la belle mission d'inculquer l'amour de la musique à tous les habitants du village.

Lors de notre visite, nous errions à travers le village (une quinzaine de chalets non terminés et où travaillent, même en hiver, des volontaires de tous pays). Une vieille ferme sert à la fois de centre aux volontaires et de cuisine centrale. Tout à coup, nous apercevons un petit homme d'une dizaine d'années qui se hâtait vers son gîte et, lorsque nous lui demandons si nous pouvons voir sa maison, il nous répond un « Oui » clair et joyeux, nous fait signe de le suivre à la cave, entre le premier et crie « papa, papa, des visites ». Malgré la porte d'entrée un peu imprévue, nous suivons notre jeune guide et voyons apparaître papa, bientôt suivi de « maman » (sa femme) qui nous font aimablement les honneurs de la maison. Au sous-sol, la chaufferie, la salle de douches dont l'installation n'est pas encore achevée, une vaste pièce qui deviendra un atelier de travaux manuels pour les enfants. Au rez-de-chaussée la grande « wohnstube » où entrent abondamment la lumière et le soleil ; elle est meublée de tables et de chaises rustiques en bois clair. A côté de la « wohnstube », une petite cuisine munie d'un potager électrique, d'un évier et de la vaisselle nécessaire à la maisonnée. Cela permet de réchauffer, cas échéant, les aliments qui arrivent de la cuisine centrale, de confectionner une tasse de thé ou un autre mets pour un enfant malade, etc., etc. Au premier, la salle de musique. Après avoir traversé le hall d'entrée, on pénètre dans le second chalet jumeau ; là sont les dortoirs pour les enfants et les chambres pour les adultes, tant pédagogues que directeurs ; tous les lits, confortables, sont munis d'un édredon recouvert de tissu quadrillé rouge et blanc.

Le second foyer des petits Français, dirigé par « tante Cécile » a la salle d'école des grands au premier, au-dessus de la « wohnstube » et au rez-de-chaussée une avenante Maison des Petits. L'âge des enfants va de 4 à 12 ans environ; les petits sont dirigés par une ancienne élève de l'Institut Rousseau ; la classe des grands qui compte 4 degrés est enseignée par un maître, Fribourgeois, qui suit les programmes primaires français.

Nous avons eu la joie, lors de notre visite le 29 Décembre, d'assister à la représentation d'un mystère de Noël par les enfants français. C'est là que nous avons senti l'influence discrète et compétente de « papa », de « maman » et de « tante Cécile ». Tout ce petit monde était costumé : Marie, Joseph, les anges dont les ailes étaient impressionnantes et qui tenaient chacun le grand cierge de rigueur. Divin récit, vieux Noëls français accompagnés doucement par papa au piano, scène éclairée par les bougies d'un sapin de chez nous, suscitaient l'atmosphère bienfaisante que peuvent créer des enfants heureux et qui remplissent leur rôle avec conviction. Car ces enfants sont heureux, ils ont retrouvé un foyer. C'est pour cela que nous devons soutenir l'effort de ceux qui ont conçu le village Pestalozzi. Nous devons les aider matériellement en souscrivant des parts (il y en a pour toutes les bourses à partir de fr. 2!) et moralement, car, ainsi que le dit Pougatch, ils arrivent à réintégrer ces enfants dans la société normale, à leur redonner le goût de vivre honnêtement, sans expédients. Leur prochain devient un ami auquel les petits s'attachent et avec lequel ils ne craignent pas de prendre des responsabilités et de travailler. Si tout n'est pas parfait au Village Pestalozzi, les résultats du début sont encourageants et tous ceux qui aiment les enfants doivent s'y intéresser ; cette première tentative réunira 300 enfants, tous orphelins, et nous souhaitons de tout cœur qu'elle inspire d'autres créations semblables.

K. J.

[1] *The Council Fire.* Octobre 1946. Journal International des Guides et Eclaireuses. Extraits d'une conférence de I. Pougatch « Ouvrez les yeux » au XIme Congrès mondial des Guides et Eclaireuses en Septembre 1946, à Evian.

— La commune de Vevey accorde à ses institutrices célibataires une augmentation d'indemnité de logement de Fr. 950.— et à ses instituteurs, une indemnité de Fr. 1400.—, plus cent francs par enfant au-dessous de 18 ans.

L'office cantonal valaisan pour l'affectation de la main-d'œuvre prévoit pour la main-d'œuvre italienne un salaire minimum de Fr. 120.— pour les hommes et Fr. 80.— pour les femmes.

(Car il est bien entendu que partout la vie est bien meilleur marché pour les femmes que pour les hommes. Car il va de soi que pour les femmes, pour lesquelles on craint tellement les noirceurs de la vie politique, on abaisse généreusement le coût de la vie).

Les bons chrétiens

Le projet de loi autorisant les femmes à remplir, au Danemark, toutes les charges du ministère pastoral, suscite une vive opposition. Les évêques danois ont déclaré qu'ils refuseraient de consacrer des femmes pasteurs.



Publications reçues

Elisabeth Goudge : *Le pays du Dauphin vert.* Traduit de l'anglais par Maxime Ouvrard. Edit. J.-H. Jeheber S. A. Genève.

Nous retrouvons dans le nouveau roman d'Elisabeth Goudge le charme, ainsi que la délicate psychologie familiale, qui distinguent ses premier ouvrages, en particulier le petit chef-d'œuvre qu'est *l'Arche dans la tempête* et le *Domaine enchanté*. Mais cette œuvre-ci — 700 pages ! — contient la matière de deux ou même trois romans de dimension normale, et sa lecture serait infiniment plus attrayante s'il nous était permis de la faire par étapes. Cependant le *Pays du Dauphin vert*, encore une île, abonde en jolies pages et les personnages, surtout les femmes, en sont vivants, pensants, sympathiques. Sophie Le Patourel, dont la tendresse maternelle s'inquiète du caractère ombrageux de la violente Marianne, sa fille aînée; Marguerite, promise à l'amour, qui se fait religieuse. Les deux sœurs sont éprises du même homme. Celui-ci, voyageur aventureux sur terre et sur mer, s'exile en Nouvelle-Zélande. Il attend Marguerite, mais, par un singulier jeu de hasard, c'est Marianne que le rejoint. Péripéties. Les deux sœurs se retrouvent, se réconcilient dans la vérité de leurs sentiments. Parvenus au déclin de la vie, ayant chacun conquis la paix intérieure, William et Marianne découvrent le « merveilleux pays », où l'amour réciproque entretient le bonheur de vivre. En dépit de quelque puérilité dans l'expression, cette histoire des êtres est intéressante, et de belles idées se développent en marge de l'aventure. Enfin, il est bon de savoir que le *Pays du Dauphin vert* peut être exploré avec plaisir par les adolescentes aussi bien que par nous-mêmes.

R. G.

Marguerite-Yerta Mélerd : *Le val aux sept villages.* Roman. Edit. Jeheber, Genève-Paris 1946.

Un langage souvent cru, en rapport avec les mœurs villageoises et le parler du terroir, toujours coloré, poétique à l'occasion — Marguerite-Yerta Méléra en use tour à tour au long de ce roman, qu'elle situe au milieu du XIXme siècle.

On a peut-être quelque peine, au début, à se reconnaître parmi les très nombreux personnages, dont chacun cependant, a son rôle, important ou minime, à jouer, mais tous ensemble composent une sorte de fresque haute en couleur de la vie des sept villages.

Un folkloriste trouverait à glaner dans ce livre.

M.-L. P.

James Hilton: *Un instant d'oubli.* Roman traduit de l'anglais par Marianne Gagnebin. Ed. Jeheber, Genève-Paris 1946.

Un ministre de l'Evangile, le Révérend Howat Freemantle, qui se donne à sa tâche ingrate avec un dévouement admirable jusqu'à en tomber malade, a cependant été poussé dans cette voie, qu'il n'eût point choisie, par des circonstances où il a cru voir la volonté divine. Musicien et poète, il se meut dans une ambiance étriquée, mesquine, étouffante et laide. Un hasard va l'en tirer; déjà son âme s'épanouit; aboli le passé, oubliés les paroissiens dont l'étroitesse d'idées et ce qu'ils prennent pour de la religion, entravaient tous ses élans. Cependant, une catastrophe met fin à son rêve de beauté: il rentrera dans l'ornière.

M. L. P.

Coral Hope: *Les mains qui écoutent.* Roman traduit de l'anglais par Yvonne Brun. Ed. Jeheber, Genève-Paris 1946.

Roman hallucinant. Le protagoniste, un pianiste et compositeur célèbre, est obsédé par la présence d'une jeune fille morte depuis un siècle et que sa musique lui fait apparaître vivante ; d'où le reste de sa vie, et la vie de ceux qui l'entourent d'affection — de la femme qui l'aime avant tout — est une suite d'épisodes dramatiques jusqu'au paroxysme final.

Pour invraisemblable que cela paraisse on est pris par cette intrigue, qui passe constamment du réel à l'occulte pour retomber dans le normal et de nouveau dans les visions de l'homme halluciné.

M. L. P.

Gustave Renker: *Aux flancs du pic Orsalia.* Roman traduit de l'allemand par Nelly Ferrero. Edit. Jeheber, Genève-Paris 1946.

Contrebandiers, gardes-frontières, passages périlleux entre la Suisse et l'Italie — il s'agit d'un roman montagnard.

A cette vie mystérieuse, sourdement agitée, s'ajoutent les péripéties d'un amour combattu entre un jeune représentant de la loi et la sœur du roi des contrebandiers, l'insaisissable Silvio Casari. Rien d'étonnant à ce qu'on ait l'esprit tendu jusqu'au bout, puisque cette suite de situations dramatiques se déroule dans une attente toujours nouvelle de ce qui va venir et au milieu d'un paysage de sommets hardis et d'insondables précipices.

M. L. P.

Un roman féministe
écrit au XVIIIe siècle

Il nous arrive parfois de nous croire les premiers à exprimer telle revendication sociale ou à souhaiter telle réforme. Mais à lire certains ouvrages parus au cours des siècles précédents, nous nous apercevons que nous sommes tout simplement dans l'erreur, et que d'autres ont vu avant nous les modifications que l'on pourrait apporter à nos us et coutumes. Prenons par exemple le « Voyage souterrain de Nicolas Klim »[1] que le Danois Louis, baron de Holberg, écrivit en latin vers 1741 et dans lequel il combat une foule de préjugés avec tant d'humour.

Nicolas Klim visite différents peuples. Peuples chez lesquels les bénéfices et les exemptions sont en proportion du nombre des enfants, peuples où ceux qui accumulent profits et pensions se montrent d'autant plus modestes et soumis, car ils se considèrent comme débiteurs envers l'Etat. Par-

[1] Le « Voyage de Nicolas Klim » relaté par Eric Lugin d'après le roman en latin de Louis de Holberg. (Ides et Calendes, Neuchâtel).